



# Contrôleurs de relais Dynalite

## DMRC210DA-RJ12

Étant une des formes les plus utilisées de commande d'éclairage, les contrôleurs à relais peuvent avoir un impact maximal sur la gestion de l'énergie et la commande d'éclairage. La solution Dynalite est compatible avec un vaste choix de contrôleurs à relais, proposés en version pour rail DIN et boîtier mural, avec différents nombres de circuits et des tailles diverses, qui peuvent fonctionner individuellement ou intégrés à un système pour répondre aux besoins de tous les projets. Chaque contrôleur peut mémoriser plus de 170 programmes, permettant de rappeler une logique de commutation complexe à partir de messages réseau simples. Les scénarios prédéfinis nécessaires étant mémorisés dans chaque contrôleur à relais, le processus de mise en service et les messages réseau sont simplifiés.

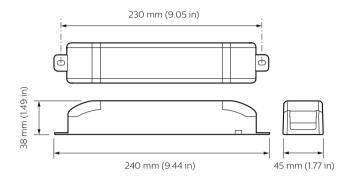
## Données du produit

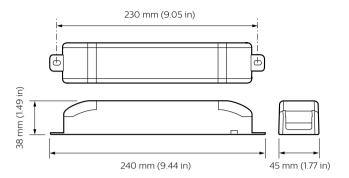
Informations générales	
Remarques	Veuillez télécharger la fiche technique de
	l'éclairage - produit pour obtenir plus
	d'informations et les options de commande
Marquage CE	Marquage CE
Conforme à RoHS	Oui
Température	
Gamme de températures ambiantes 0 à +50 °C	
Données du produit	
Code EOC	871016352252400

Nom du produit de la commande	DMRC210DA-RJ12
Code de commande	52252400
Quantité par pack	1
Conditionnement par carton	1
Code 12NC	913703050109
Nom de produit complet	DMRC210DA-RJ12
Codes EAN/UPC - Boîte	8710163522531
Code EAN – Produit/Boîte	8710163522524

# Contrôleurs de relais Dynalite

## Schéma dimensionnel







© 2023 Signify Holding Tous droits réservés. Signify ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie concernant la précision ou l'exhaustivité des informations ci-incluses et ne pourra être tenue responsable d'une quelconque action prise en conséquence. Les informations présentées dans ce document ne constituent pas une offre commerciale et ne font partie d'aucun devis ni d'aucun contrat, sauf convention contraire avec Signify. Toutes les marques commerciales sont la propriété de Signify Holding ou de leurs propriétaires respectifs.